



Flashes
FORMATION ET MAIN-D'OEUVRE



15e AGA d'AGRIcarrières

AGRIcarrières tenait le 29 mai 2012 sa 15e assemblée générale annuelle. Les divers projets réalisés en 2011-2012 concernent principalement les moyens d'intervention dans le domaine de la gestion des ressources humaines dans les entreprises agricoles et des avancées en matière de formation continue de la main-d'œuvre. [On clique ici](#) pour consulter le *rapport d'activités d'AGRIcarrières 2011-2012*.

→ [Consulter la nouvelle](#)

Investissement-compétences : la formation c'est un investissement !

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a lancé le 21 mai dernier une campagne de promotion dans le cadre de l'initiative *Investissement-compétences* sur le thème *Au travail, la formation allume tout le monde*.

→ [Consulter la nouvelle](#)

285 producteurs participent aux tables de consultation sur le repositionnement des CEA

AGRIcarrières, qui s'est vu confier le mandat de repositionnement des Centres d'emploi agricole (CEA), vient de terminer une étape importante de consultation d'employeurs agricoles visant à mieux cerner leurs besoins en ressources humaines ainsi que de connaître leurs attentes envers les CEA.

→ [Consulter la nouvelle](#)

AGRIcarrières présente son mémoire à la CAPERN

AGRIcarrières a présenté, le 15 mai dernier, les grandes lignes de son mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre de la consultation générale et auditions publiques sur le Livre vert pour une première politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec.

→ [Consulter la nouvelle](#)

AGRIcarrières présent à la TOURNÉE DES CSMO de l'Estrie

Le 15 mai dernier, Mélanie Lagacé d'AGRIcarrières, accompagnée de la responsable du Centre d'emploi agricole de l'Estrie, Vicki Paquette, participait à la Tournée régionale des Comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) qui s'est tenue à l'Hôtel Delta à Sherbrooke. Cette activité a remporté un vif succès en attirant plus de 120 participants.

→ [Consulter la nouvelle](#)

Les jours chômés, payés et fériés et la main-d'oeuvre agricole

Dans une lettre adressée à l'UPA, la Commission des normes du travail précise aux employeurs la façon de calculer l'indemnité à payer à leurs employés.

Or, pour chaque jour férié, chômé et payé ainsi que pour la Fête nationale, l'indemnité est égale à 1/20 du salaire gagné au cours des

Message du président AGRIcarrières DRESSE UN BILAN DES PLUS POSITIFS DE SA DERNIÈRE ANNÉE



La dernière année fut marquée par des travaux importants en formation continue de la main-d'œuvre agricole.

Nous avons, en premier lieu, démarré deux études de pertinence pour évaluer la faisabilité de développer une norme professionnelle pour chacun des métiers suivants : ouvrier en production avicole et opérateur de machinerie agricole en productions végétales. Les travaux vont bon train et nous sommes persuadés de pouvoir donner suite positivement à ces deux analyses.

Durant cet exercice, nous avons aussi élaboré une démarche d'accompagnement pour le développement de la formation continue sur mesure pour la main-d'œuvre agricole. Nous avons ainsi structuré notre offre de service pour le développement de plans de formation, de cours, de formations de formateurs, etc. C'est comme promoteur collectif que nous pourrions ainsi formuler des demandes de financement au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre; de beaux projets avec l'appui des associations de productrices et de producteurs qui souhaitent relever le niveau de compétence de leurs membres et de leurs employés. Grâce au Plan de soutien en formation agricole, pour la diffusion des outils et l'organisation des formations, le secteur agricole est bien équipé pour favoriser le développement des compétences de toutes les catégories de personnel.

À cet effet, AGRIcarrières s'est engagé dans la nouvelle initiative de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), *Investissement-compétences*. Cette initiative s'appuie sur un mécanisme d'engagement des entreprises et de leur main-d'œuvre pour intégrer la formation à leurs valeurs et à leurs pratiques.

Nous souhaitons que notre exemple inspirera nos membres afin qu'ils nous aident à faire en sorte que les producteurs agricoles s'engagent et reconnaissent, entre autres, que les compétences, l'expérience et le savoir des personnes sont au cœur de la

quatre semaines complètes de paie précédant la semaine du congé, **excluant les heures supplémentaires** (art.62). Ainsi, le calcul de l'indemnité se fera exclusivement sur les 40 premières heures de travail, ce qui équivaut à la semaine normale de travail.

→ [Consulter la nouvelle](#)

Hausse du salaire minimum et nouvelles mesures liées aux repas et à l'hébergement

Depuis le 1er mai 2012, le taux du salaire minimum est passé de 2,84 \$ du kg à 2,91 \$ pour le cueilleur de framboises et de 0,75 \$ du kg à 0,77 \$ pour le cueilleur de fraises.

Pour les autres travailleurs, c'est le taux général du salaire minimum qui s'applique. Ce dernier est passé de 9,65 \$ à 9,90 \$ l'heure.

Par ailleurs, des modifications sont apportées aux montants maximums exigibles d'un salarié pour les repas et l'hébergement près de son lieu de travail.

→ [Consulter la nouvelle](#)

ARICARRIÈRES ÉTAIT PRÉSENT

Tournée des CSMO
Sherbrooke 15 mai 2012

AGA Fédération des producteurs de porc du Québec
Québec 8 juin 2012

Tables de consultation régionales phase III- repositionnement des CEA, Rive-Nord, Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Mégantic, Beauce, Abitibi et Gaspésie - avril à juin 2012

Rédaction et mise en page : Mélanie Lagacé



Le bulletin Flashes formation et main-d'oeuvre est publié par AGRICARRIÈRES, le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de la production agricole grâce à la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail.

performance des entreprises agricoles.

Pierre Lemieux
Président

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (PAMT)

Au 31 mars 2012

Ouvrier en production laitière

Ententes signées **1204**
Certificats délivrés **583**

Ouvrier en production porcine

Ententes signées **364**
Certificats délivrés **164**

Ouvrier serricole

Ententes signées **227**
Certificats délivrés **47**